

PRÉSENTÉ PAR

RioTinto

COLLABORATION SPÉCIALE



GALA
DU MÉRITE ÉCONOMIQUE
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE SAGUENAY-LE FJORD

15^E ÉDITION

CAHIER DE MISES EN CANDIDATURES

LE GALA DU MÉRITE ÉCONOMIQUE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE SAGUENAY-LE FJORD

RECONNAÎTRE L'EXCELLENCE DE NOS ENTREPRISES ET ORGANISATIONS!

La Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord désire souligner et reconnaître les performances des entreprises et organisations qui se sont démarquées au cours de l'année dans les différents secteurs économiques qui tissent la toile d'affaires de la Ville de Saguenay et de la MRC du Fjord-du-Saguenay. La Chambre de commerce est donc fière de vous présenter le document qui donne les directives pour monter un dossier de candidature dans l'une ou l'autre des neuf (9) catégories du « Gala du mérite économique 2019 ». Chaque entreprise ou organisation peut déposer un dossier dans **deux catégories maximum**.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSIBILITÉ

- **L'entreprise ou l'organisation doit être membre en règle de la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord ou de l'Aile jeunesse de la Chambre de commerce. Il est à noter que si une entreprise ou une organisation devient membre de la CCISF après le 1^{er} novembre 2018 et qu'elle dépose sa candidature pour le Gala du mérite économique 2019, l'adhésion devra être payée pour deux (2) ans pour que la candidature soit jugée recevable.**
- L'entreprise ou l'organisation doit être en affaires et constituée légalement depuis au moins deux (2) ans en date du 31 décembre 2018 (à l'exception de la catégorie « Startup »).
- L'entreprise ou l'organisation doit avoir une place d'affaires sur le territoire desservi par la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord.
- Les entreprises ou organisations dans lesquelles est associé le président de la Chambre de commerce ne peuvent déposer un dossier de candidature.
- Les entreprises ou organisations dans lesquelles œuvrent un ou des membres du jury ne peuvent déposer un dossier de candidature.
- Pour la catégorie Startup, l'entreprise ou l'organisation doit être en affaires depuis trois (3) ans ou moins au 1^{er} novembre 2018 (l'information sera validée à partir de la date d'inscription au Registraire des entreprises).

LE COMITÉ DU JURY

Un jury externe à la Chambre de commerce composé de différents intervenants impliqués dans le développement socioéconomique du territoire fait la sélection des finalistes et des gagnants dans chacune des catégories. Le jury sélectionne au minimum deux (2) et au maximum trois (3) finalistes dans chaque catégorie. Le jury sélectionne les finalistes et les gagnants en se basant sur les critères d'évaluation présentés dans chaque catégorie.

DATE DE DÉPÔT D'UN DOSSIER DE CANDIDATURE

La date limite pour déposer un dossier est le **vendredi 8 février 2019, à 16 heures**.

QUESTIONS ET INFORMATIONS

Si vous avez des questions relatives au contenu de ce document ou si vous souhaitez avoir des précisions concernant l'une ou l'autre des catégories, veuillez communiquer avec Madame Karyna Tremblay, coordonnatrice communications et projets économiques, au 418-543-5941, poste 222 ou par courriel à l'adresse suivante : ktremblay@ccisf.ca.

CONFIDENTIALITÉ

Toutes les informations fournies demeurent confidentielles et ne servent qu'à évaluer les candidatures reçues.

COMMENT DÉPOSER UNE CANDIDATURE?

VOUS DÉSIREZ DÉPOSER VOTRE CANDIDATURE AU GALA DU MÉRITE ÉCONOMIQUE 2019? NOUS VOUS INVITONS À LIRE ATTENTIVEMENT LES DIRECTIVES ET À COMPLÉTER CHACUNE DES ÉTAPES SUIVANTES.

ÉTAPE 1

Complétez le formulaire d'inscription et retournez-le à la CCISF

Complétez le formulaire d'inscription de la page 9 en répondant à toutes les questions et en cochant la ou les catégories dans lesquelles vous désirez déposer votre candidature (maximum 2 catégories par entreprise). Une fois le formulaire complété, retournez-le par courriel à l'adresse suivante : ktremblay@ccisf.ca afin de valider votre inscription. Un questionnaire correspondant à votre catégorie (ou à vos deux catégories) vous sera acheminé par courriel.

ÉTAPE 2

Complétez le questionnaire

Complétez le questionnaire Word qui vous sera acheminé par courriel une fois que votre formulaire d'inscription sera reçu à la Chambre de commerce.

Note : Il est très important que vous utilisiez le questionnaire Word afin de faciliter l'évaluation du jury externe à la Chambre de commerce et de respecter l'espace alloué pour chacune des questions.

ÉTAPE 3

Lettre d'attestation de solvabilité financière

Vous devez fournir une lettre d'attestation de solvabilité de votre institution financière ou de la firme comptable de votre entreprise. Le modèle à utiliser vous sera fourni au même moment que le questionnaire à remplir.

ÉTAPE 4

Retournez le questionnaire et la lettre d'attestation

Une fois le questionnaire complété et la lettre d'attestation financière obtenue, retournez le tout par courriel avant le vendredi 8 février 2019, à 16 heures à l'adresse courriel ktremblay@ccisf.ca (aucun document supplémentaire ne sera accepté).

LES CATÉGORIES

Dans le cadre du Gala du mérite économique 2019, la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord propose neuf (9) catégories. Il est important de rappeler qu'une entreprise ou une organisation peut déposer un dossier de candidature dans **deux catégories maximum**.

Note : Une entreprise ne peut soumettre un dossier dans une catégorie qu'elle a remportée au cours des trois dernières années. Cette entreprise peut toutefois déposer un dossier dans une autre catégorie.



LE DUBUC

Le trophée tant convoité se nomme le Dubuc. Il rend hommage à un grand bâtisseur de notre région : l'homme d'affaires J.E.A. Dubuc. Cette sculpture originale, créée par l'artiste baieriverain Giuseppe Benedetto, symbolise un personnage dégageant la force et le courage nécessaires pour la réussite en affaires. Le personnage tient bien haut la fleur emblème du Saguenay-Lac-Saint-Jean, la gaillarde, symbole de l'ingéniosité.

■ ATTRACTION ET RÉTENTION DE MAIN-D'OEUVRE

La catégorie *Attraction et rétention de main-d'oeuvre* fait référence aux stratégies mises en place afin d'attirer la main-d'oeuvre au sein de votre organisation et aux actions mises de l'avant afin de conserver votre main-d'oeuvre actuelle et rendre vos lieux de travail attractifs.

Critères d'évaluation :

- Portrait général de l'organisation
- Investissements
- Rétention
- Attraction
- Reconnaissance
- Présence et outils numériques
- Implication sociale

■ COMMERCE

La catégorie *Commerce* englobe tous les secteurs du commerce de détail et de la distribution et fait référence à la qualité exceptionnelle de la performance de l'ensemble de la gestion de l'entreprise.

Exemples d'organisations admissibles dans cette catégorie :

- Animaleries
- Boutiques et magasins (vêtements, fleurs, décoration, articles de cuisine, équipements de sports, musique, livres et journaux, etc.)
- Dépanneurs et stations-service
- Épiceries
- Marchands de véhicules automobiles et récréatifs ainsi que de leurs pièces
- ...

Critères d'évaluation :

- Portrait général de l'organisation
- Investissements
- Satisfaction de votre clientèle
- Visibilité
- Implication sociale
- Présence et outils numériques
- Main-d'œuvre
- Développement durable

■ DÉFI TERRITORIAL (MRC du Fjord-du-Saguenay)

Le prix *Défi territorial* est attribué à toute entreprise dont les activités et sa place d'affaires principale sont sur le territoire de l'une ou l'autre des treize (13) municipalités faisant partie de la MRC du Fjord-du-Saguenay. L'entreprise doit démontrer qu'elle a généré des retombées économiques significatives et qu'elle s'est démarquée par sa croissance constante et sa contribution au développement de son milieu.

Critères d'évaluation :

- Portrait général de l'organisation
- Investissements
- Retombées sur le territoire
- Implication sociale
- Main-d'œuvre
- Satisfaction de votre clientèle
- Visibilité
- Présence et outils numériques
- Développement durable

■ ENTREPRISE DE CONSTRUCTION

La catégorie *Entreprise de construction* fait référence aux entreprises qui oeuvrent dans le domaine de la construction.

Critères d'évaluation :

- Portrait général de l'organisation
- Investissements
- Satisfaction de votre clientèle
- Visibilité
- Outils et présence numériques
- Implication sociale
- Main-d'œuvre
- Développement durable

■ ENTREPRISE MANUFACTURIÈRE

La catégorie *Entreprise manufacturière* fait référence à l'exploitation, la production et la transformation des ressources naturelles ou à la production de biens manufacturés.

Exemples de catégories d'organisations admissibles :

- Fabrication d'aliments (produits laitiers, viande, boulangerie, mise en conserve, etc.)
- Fabrication d'asphalte et de matériaux d'asphalte
- Fabrication de boissons (distillerie, brasserie, etc.)
- Fabrication de meubles
- Fabrication de produits en bois
- Fabrication de produits métalliques (incluant gravure et estampage)
- Fabrication de vêtements, d'accessoires vestimentaires et de produits en cuir
- Impression
- Première transformation des métaux
- Produits en argile, en verre, en ciment, en béton, chaux et produits en gypse
- Usine de fabrication du papier/carton
- ...

Critères d'évaluation :

- Portrait général de l'organisation
- Investissements
- Satisfaction de votre clientèle
- Visibilité
- Outils et présence numériques
- Implication sociale
- Main-d'œuvre
- Développement durable

■ ENTREPRISE TOURISTIQUE

La catégorie *Entreprise touristique* fait référence à la qualité du ou des produits touristiques offerts ainsi qu'aux stratégies mises en place afin de promouvoir votre offre et faire rayonner la région.

Exemples d'organisations admissibles dans cette catégorie :

- Activités et événements culturels
- Attraites touristiques
- Festivals
- Hôtels et gîtes
- Sites touristiques
- ...

Critères d'évaluation :

- Portrait général de l'organisation
- Investissements
- Satisfaction de votre clientèle
- Visibilité
- Présence et outils numériques
- Implication sociale
- Main-d'œuvre
- Développement durable

■ SERVICE

La catégorie *Service* fait référence à la qualité exceptionnelle des services offerts aux différentes clientèles et à la performance de l'ensemble de la gestion de l'entreprise.

Exemples d'organisations admissibles dans cette catégorie :

- Architecture, génie et services connexes
- Coiffure et esthétique
- Conception de systèmes informatiques et services connexes
- Photographie
- Publicité et services connexes
- Restaurants
- Services de comptabilité
- Services funéraires
- Services juridiques
- Services spécialisés de design
- Soins de santé (cabinet de médecins, dentistes et autres praticiens)
- Soins pour animaux
- Traduction et interprétation
- ...

Critères d'évaluation :

- Portrait général de l'organisation
- Investissements
- Satisfaction de votre clientèle
- Visibilité
- Présence et outils numériques
- Implication sociale
- Main-d'œuvre
- Développement durable

■ STARTUP

La catégorie *Startup* est attribuée à une entreprise ou une organisation en affaires depuis trois (3) ans ou moins au 1^{er} novembre 2018. Elle évalue différentes stratégies et actions mises en place sur lesquelles les bases de l'entreprise sont fondées.

Critères d'évaluation :

- Portrait général de l'organisation
- Visibilité
- Réalisations
- Investissements
- Satisfaction de votre clientèle
- Outils et présence numériques
- Main-d'œuvre
- Développement durable

■ TRANSFERT D'ENTREPRISE ET RELÈVE

La catégorie *Transfert d'entreprise et relève* met de l'avant une organisation qui a réussi avec succès un transfert d'entreprise ou dont le transfert est en cours. Si le transfert est entièrement complété, celui-ci doit avoir été réalisé au cours des trois (3) dernières années.

Critères d'évaluation :

- Portrait général de l'organisation
- Profil de la relève
- Rôle du cédant
- Support au transfert
- Pérennité
- Outils et présence numériques

■ LE DUBUC « ENTREPRISE DE L'ANNÉE »

Parmi les gagnants de chaque catégorie, le jury sélectionnera une entreprise ou une organisation qui se sera démarquée dans son dossier de candidature. L'entreprise ou l'organisation se verra attribuer le Dubuc « Entreprise de l'année ».

FORMULAIRE D'INSCRIPTION / GALA DU MÉRITE ÉCONOMIQUE 2019

Nom de l'entreprise ou de l'organisme _____

Année de fondation _____

Adresse _____

Ville _____

Personne contact _____

Fonction _____

Téléphone _____

Courriel _____

Site Internet _____

Comment avez-vous entendu parler du Gala? _____

DEUX CATÉGORIES MAXIMUM :

- ATTRACTION ET RÉTENTION DE MAIN-D'OEUVRE
- COMMERCE
- DÉFI TERRITORIAL (MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY)
- ENTREPRISE DE CONSTRUCTION
- ENTREPRISE MANUFACTURIÈRE
- ENTREPRISE TOURISTIQUE
- SERVICE
- STARTUP
- TRANSFERT D'ENTREPRISE ET RELÈVE

Veuillez retourner ce formulaire à la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord afin de valider votre inscription à l'adresse suivante : ktremblay@ccisf.ca. Un questionnaire correspondant à votre ou vos catégorie(s) ainsi qu'une lettre de solvabilité à compléter vous seront acheminés par courriel.

SERVICE DE RÉDACTION

La Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord offre un service de rédaction aux entreprises qui auraient besoin d'aide pour bâtir leur questionnaire. Les coûts de ce service sont de 450 \$, ce qui comprend une entrevue téléphonique, la rédaction des textes de l'ensemble du questionnaire et la révision linguistique. Toutefois, une entreprise intéressée à faire appel à ce service doit le faire avant le 14 décembre 2018. Vous devez communiquer avec Madame Karyna Tremblay de la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord au 418-543-5941, poste 222 ou par courriel à ktremblay@ccisf.ca.

- Je désire utiliser le service de rédaction